

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Municipales 2026 : plus de 400 listes répondent à l'interpellation nationale du service public de la culture

Le Syndeac, Scène Ensemble et Les Forces Musicales ont lancé le 5 février 2026 une campagne nationale d'interpellation des candidates et candidats aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

Près de 600 têtes de liste ont été sollicitées dans un panel de villes sélectionnées par les délégations régionales des trois organisations. L'objectif : remettre la culture au cœur du débat municipal en demandant aux listes candidates de se positionner sur 27 engagements structurés autour de cinq axes : gouvernance, financements, liberté de création et de programmation, accès à la culture pour toutes et tous, et lien entre culture, territoires et transition écologique. La consultation s'appuyait sur une plateforme publique dédiée, www.culture-et-municipales2026.fr, permettant aux candidats comme aux structures culturelles de consulter le questionnaire et les engagements proposés.

La collecte des réponses s'est clôturée le 9 mars 2026.

Résultat : 407 réponses recueillies, soit 68 % du panel initial. Parmi elles : 239 listes ont répondu à l'ensemble des 27 engagements, 168 listes ont apporté des réponses partielles.

Ces résultats témoignent d'une mobilisation importante des listes candidates autour des enjeux culturels locaux.

Les premières analyses mettent en évidence une forte réactivité des listes de gauche qui ont davantage répondu en proportion aux engagements du questionnaire. Par ailleurs, l'initiative a suscité un nombre significatif de réponses spontanées, plusieurs listes candidates ont en effet, répondu sans avoir été directement sollicitées. Un autre point notable est celui de la représentativité territoriale des réponses. Elles couvrent de manière homogène l'ensemble des territoires, avec notamment des réponses dans les territoires ultramarins. Les effets d'entraînement sont concrets avec dans certaines villes (Lille, Paris, Strasbourg, Metz, Nantes et Lyon) l'intégralité des listes sollicitées qui ont répondu.

Au-delà de cette forte mobilisation deux sujets structurants émergent particulièrement : la liberté de création et le financement de la culture. Si ces principes font largement consensus dans les discours, les réponses apportées révèlent des nuances sur la mise en œuvre de solutions concrètes. Nuances éclairées dans les commentaires laissés par les candidates et candidats aux questions ouvertes.

Liberté de création : un engagement clair pour le respect de la loi, mais déjà des nuances dans l'application

Un point d'attention ressort particulièrement de l'analyse des réponses : la question de la liberté de création et de programmation. La très grande majorité des listes candidates affirme son attachement à ce principe, inscrit dans la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) de 2016. Ce cadre juridique garantit l'indépendance artistique des équipes et la liberté de programmation des lieux culturels.

Cependant, certaines réponses – émanant de listes de différentes sensibilités politiques, à droite comme à gauche – introduisent des nuances ou conditions dans leur formulation. Des mentions telles que « selon les orientations de la politique culturelle municipale », « dans le respect de certaines priorités » ou encore des références implicites aux contenus programmés apparaissent dans plusieurs commentaires.

Or, la liberté de création ne peut être conditionnée : elle constitue un principe protégé par la loi et un fondement essentiel du service public de la culture.

Ce point fera donc l'objet d'une vigilance particulière dans les échanges avec les équipes municipales qui seront élues. Les organisations à l'origine de cette campagne entendent rappeler que le respect de l'indépendance artistique et de la liberté de programmation ne peut comporter de "si" et doit être pleinement garanti dans la mise en œuvre des politiques culturelles locales.

Le financement de la culture est un autre point de vigilance qui se confirme.

Enfin, un autre point révélateur, jusque-là sous-jacent dans les discours, est celui du financement. Les positions exprimées par les candidates et les candidats révèlent des signaux d'inquiétude. Si beaucoup réaffirment leur attachement aux politiques culturelles locales, plusieurs réponses traduisent des hésitations voire une certaine frilosité à s'engager sur la stabilité ou le renfort des budgets municipaux consacrés à la culture.

Cette campagne constitue donc une première étape, un outil pour le dialogue avec les futurs élus

Un certain nombre de candidats et candidates ont choisi de s'exprimer de manière très directe, parfois sans détour, sur leur vision de la politique culturelle locale, leur regard sur l'indépendance artistique ou encore les aspects budgétaires. Ces prises de position constituent un matériau précieux pour comprendre les orientations et les priorités des différentes listes au-delà des réponses fermées au questionnaire.

Les réponses recueillies seront transmises aux structures culturelles implantées dans les villes concernées, afin qu'elles puissent engager un dialogue avec les équipes municipales élues à l'issue du scrutin.

À ce communiqué est joint un document de restitution qui présente quelques chiffres clés extraits du questionnaire et une sélection de commentaires libres, laissés par les candidats et candidates.

Contact presse

Syndeac : Isabelle Lanaud / presse@syndeac.org / 06 18 29 77 72

Scène Ensemble : Agence Initiale

Mathilde Beau : mathilde@agence-initiale.fr / 07 66 42 22 41

Louison Oger : louison@agence-initiale.fr / 06 31 39 17 22

Les Forces Musicales : Gaëlle Le Dantec : g.ledantec@lesforcesmusicales.org / 06 13 12 09